

Dossier : 2022_04569
Projet : 2022 DAC 131
Siret : 834 340 937 000 20
Paris Asso : 191733

Fiche de présentation

« Paris Music »

1 - PRESENTATION JURIDIQUE DE L'ASSOCIATION

- 1* **Forme juridique** : association loi 1901
- 2* **Raison sociale** : Paris Music
- 3* **Siège social** : 15, rue des Halles 75001 Paris
- 1* **Date de dépôt des statuts** : 27 novembre 2017
- 2* **Objet** : L'association a notamment pour objet de favoriser la création, la production et la diffusion musicale dans toutes sa diversité, de favoriser l'accès du public à la diversité musicale, de soutenir les pratiques musicales amateurs et plus généralement, d'accomplir tous les actes nécessaires à la réalisation des objets ci-dessus désignés et de répondre à la vocation d'intérêt général de l'association.
- 3* **Composition du Conseil d'administration** :
- 4* **Président** : Monsieur Arnaud Monnier
- 5* **Trésorier** : Monsieur Alain Lahana
- 4* **L'association est-elle liée conventionnellement à la Ville** : Projet d'avenant à la convention joint au présent dossier.
- 5* **L'association exerce-t-elle d'autres activités que celles subventionnées par la Ville** : Non

2 - PRESENTATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

6* **Analyse des comptes de l'association au 31/12/2020** :

- **Bilan** :

	2020	2019
Total du bilan	17 180 €	9 713 €
Total des immobilisations	550 €	725 €
Endettement	12 820 €	5 961 €
Trésorerie	14 962 €	6 509 €
Fonds de roulement	3 811 €	3 027 €

Les capitaux propres composés de 3 939 € de report à nouveau, de 422 € de résultat de l'exercice, se montent à 4 361 €. L'endettement, constitué

essentiellement de dettes à courts termes (dettes fournisseurs...) augmente. Le fonds de roulement positif augmente et correspond à 8 jours de fonctionnement (6 jours en 2019). Les dettes sont inférieures au total des créances et des disponibilités (16 630 €). La situation financière reste fragile.

- Compte de résultat :

	2020	2019
Total des produits	75 850 €	171 561 €
Total des charges	75 428 €	172 398 €
Résultat	422 €	-837 €

Les produits d'exploitation sont composés à 66% de subventions et à 34% d'autres produits.

Les charges d'exploitation sont constituées à 81% d'autres achats et de charges externes, à 18% de charges de personnel et à 1% de diverses charges (dotation aux amortissements et taxes).

L'exercice 2020 enregistre un résultat d'exploitation et un résultat net de 422 €.

3 - PRESENTATION FINANCIERE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

6* **Coût de l'action à subventionner** : 120 000 €

7* **Montant de la subvention sollicitée** : 50 000 €

8* **Montant de la subvention proposée** : 50 000 €

9* **Acompte 2022 voté en décembre 2021** : 30 000 €

10* **Solde subvention 2022** : 20 000 €

11* **Ligne de compte d'emploi** : Musique / Evénements / festivals

- **Budget prévisionnel du Festival Paris Music 2022**

En 2022, l'association aura pour seule activité l'organisation du Festival Paris Music. De ce fait, le budget prévisionnel de l'association se confond avec celui de son festival.

Les charges sont constituées de frais techniques et artistiques (55%) (rémunération des artistes, location de sonorisation et de salles de spectacle, taxes...), de frais de production (25%) (rémunération du personnel, indemnités stagiaires...), de frais de communication (17%) (création, impression, diffusion, attaché de presse...) et de frais de structure (3%) (assurances, honoraires comptable...).

Les produits sont composés à 58% de subventions et à 42% de ressources propres. La subvention sollicitée auprès de la Ville de Paris représente 42% des produits prévisionnels.

- **Subventions antérieures :**

- 2019 à 2021 : 50 000 euros